



<u>Délibération n°1 du 17 décembre 2021</u> Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 9 novembre 2021

VU le Code de l'Education, notamment ses articles L 822-1 à L 822-5.

VU le Décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 modifié relatif aux missions et à l'organisation des Œuvres Universitaires.

Le Conseil d'Administration approuve le procès-verbal du Conseil d'Administration du 9 novembre 2021.

NOMBRE DE VOIX: 15

- POUR: 15 - CONTRE:/

- ABSTENTION : /

Fait à Nancy le 17 décembre 2021

La Rectrice déléguée Pour l'ESRI Grand Est

Fabienne BLAISE